

Madame la Rectrice,

Lors de notre dernière réunion, nous avons demandé la suspension des réformes en cours, nous avons été entendu dans un contexte ne permettant pas l'organisation de l'opposition à ces réformes. Mais notre demande de report des mesures de suppressions n'a pas été prise en compte, bien que, là encore, les moyens d'actions des syndicats soient aussi muselés par la crise sanitaire. Dans ces conditions, nous redisons ici notre opposition ferme à toute mesure de suppressions de postes quels qu'ils soient dans notre académie.

Dans le cadre de la crise sanitaire que nous vivons, la FSU demande avec insistance que les personnels volontaires et/ou réquisitionnés pour garder les enfants des personnels soignants ou des préfectures (ARS) soient équipés plus sérieusement de moyens de protection personnelle, en particulier des masques. Ne pas prendre en compte cette demande, compte tenu de ce qu'on sait du caractère létal de la maladie et du tri qui va immanquablement devoir s'opérer parmi les patients les plus atteints serait criminel. En effet ces personnels sont en contact toute la journée avec les enfants de parents qui, de fait, sont en première ligne et au contact immédiat de l'épidémie et il est vraisemblable que plusieurs de ces enfants soient des porteurs sains.

Concernant les mesures de protection générale des personnels, nous saluons la clarté de vos messages aux enseignants, même s'ils ne sont pas toujours compris par la hiérarchie intermédiaire, en particulier pour les personnels administratifs et de vie scolaire.

La FSU constate la bonne volonté de tous les personnels pour que le système fonctionne, mais la plupart se trouve confrontée aux problèmes techniques très nombreux qui se poursuivent malgré des améliorations notables. La situation est évidemment très différente entre le premier et le second degré, plus habitué, élèves comme enseignants au numérique. Nous souhaitons faire remarquer la charge de travail importante des directeurs dans le premier degré, qui organisent la mise en place des plannings des enseignants volontaires, ainsi que les mails des parents sur les boîtes écoles. Nous attirons l'attention sur la charge de travail énorme qu'entraîne la continuité pédagogique pour tous les enseignants. Néanmoins nous constatons aussi avec appréhension que de nombreux collègues se sont tournés vers des outils plus rapides et efficaces, mais qui ne respectent pas le RGPD, parfois des chefs d'établissement, de bonne foi encouragent ce recours. Nous vous demandons de rappeler les bonnes pratiques et les risques à ne pas faire usage exclusif des outils mis à notre disposition par nos administrations. Même une autorisation écrite des parents ne protège pas des risques de captation de données personnelles d'élèves ou de personnels. L'urgence de la situation sanitaire ne doit pas non plus être un prétexte à tout déréglementer, et déresponsabiliser. Encore une fois, nous insistons sur la bonne volonté et le savoir faire de nos collègues et nous l'expérimentons au quotidien. Concernant le suivi individuel des élèves, certaines demandes commencent à surgir ici ou là, d'appeler au téléphone les familles ou les élèves. Nous rappelons que les enseignants sont confinés, comme quasi toute la population, et qu'ils n'ont pas à utiliser leur argent pour rendre service à leur employeur qui a l'habitude d'être plutôt avare en matière d'équipement. Nous utilisons toutes et tous nos connexions privées et notre matériel personnel pour pallier l'indigence de l'éducation nationale, vous n'allez pas maintenant nous demander en plus de téléphoner de chez nous, au risque de donner nos numéros personnels à nos élèves.

Le gouvernement n'a aucune raison de modifier le calendrier scolaire puisque la continuité pédagogique est assurée par les enseignants et que les personnels ne sont pas en vacances.